

GROUPE DE FILTRATION 1HSP50 FAURE TECHNOLOGIES

Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance



Référence : 1HSP50

Date : 16/03/2017

Table des matières

1. DONNEES GENERALES	3
1.1 But et utilité du document	3
1.2 Identification du fabricant	3
1.3 Service après-vente	3
1.4 Exigences concernant le personnel	3
1.5 Avis et symboles de sécurité	3
1.6 Emplacement de l'instruction d'installation et de mise en service	3
1.7 Droits d'auteurs	3
2. DESCRIPTION DU GROUPE DE FILTRATION	4
2.1 Composition du groupe de filtration	4
2.2 Utilisation du groupe de filtration	4
2.3 Données techniques	4
2.4 Environnement	5
3. PRESCRIPTIONS DE SECURITE	5
3.1 Représentation des remarques de sécurité	5
3.2 Règles de base	7
3.3 Dangers spécifiques au produit	8
4. MISE EN SERVICE	9
5. INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN	9
6. DEPANNAGE	11
7. SERVICE APRES VENTE	12
8. ELIMINATION	12
9. DECLARATION DE CONFORMITE CE	12
ANNEXE1	



1 - DONNEES GENERALES

1.1 But et utilité du document

Cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance doit servir à l'utilisation dans les meilleures conditions de sécurité, d'efficacité, et selon les prescriptions, des groupes de filtration hydraulique FAURE.

Cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance comprend les prescriptions de comportement que FAURE donne aux utilisateurs des groupes de filtration dans le cadre du devoir d'instruction.

Cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance est à utiliser exclusivement pour le groupe de filtration référencé en page titre. Elle comprend l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre lors de l'ensemble des phases du cycle d'utilisation du groupe de filtration.

1.2 Identification du fabricant

FAURE
47, allée MARCONI
F-26000 VALENCE - FRANCE
Tel : + 33 475 75 99 00
Fax : + 33 475 41 30 00
E-mail info@faure-technologies.com
Internet www.faure-technologies.com

1.3 Service après-vente

Tel : + 33 475 75 99 00
E-mail info@faure-technologies.com

1.4 Exigences concernant le personnel

Tous les travaux de mise en service, d'entretien, de remise en état, de mise hors service et d'élimination doivent être effectués uniquement par du personnel technique qualifié possédant les connaissances mécaniques, électriques et hydrauliques et maîtrisant parfaitement les règles générales de la technique ainsi que les prescriptions et normes valables pour entreprendre toutes les opérations à réaliser.

1.5 Avis et symboles de sécurité

Tous les symboles de mise en garde de danger sont mentionnés au chapitre 3 " Prescriptions de sécurité " ainsi que dans les chapitres concernés.

1.6 Emplacement de l'instruction d'installation et de mise en service

Cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance est à conserver de manière accessible à l'utilisateur et à toute personne intervenant sur l'équipement.

1.7 Droits d'auteurs

Les droits d'auteurs sont et restent toujours la propriété de la Société FAURE AUTOMATISME, nom commercial FAURE TECHNOLOGIES, à VALENCE.

2. DESCRIPTION DU PRODUIT

2.1 Composition du groupe de filtration

Le groupe de filtration comprend :

- Un châssis
- Un moteur
- Un filtre
- Un flexible d'aspiration
- Un flexible de refoulement

2.2 Utilisation du groupe de filtration

Le groupe de filtration est le moyen idéal de préfiltrer et de transférer les fluides dans les réservoirs ou de nettoyer un système hydraulique.

Le fluide doit toujours être filtré avant d'être mis en service. Un fluide neuf n'est pas forcément un fluide propre.

La plupart des fluides neufs sont impropres à l'utilisation en raison de niveaux élevés de contamination initiaux. La contamination particulaire peut être introduite dans un nouveau fluide pendant le traitement, la manutention ou le stockage.

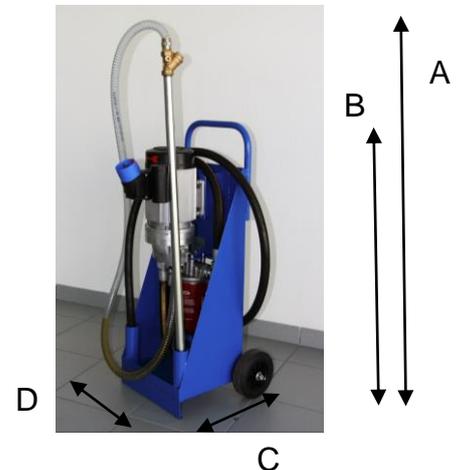
Le groupe de filtration 1HSP50 utilise un filtre de taille de grande capacité, taille 160 ou 180, ce qui contribue à une meilleure durée de vie et une meilleure protection du système. Une pompe à palette assure une opération rapide (30 l/min).

2.3 Données techniques

Dimensions (environ) :

A : 1300 mm
B : 900 mm
C : 400 mm
D : 450 mm

Poids (environ) : 44 kg
 Débit de pompe nominal : 30 l/min
 Moteur 0.75 kW – 230 V / 50 Hz mono
 Protection IP 54
 Filtration : 10 microns nominal 3 μ , 5 μ ou 10 μ absolus
 Limiteur de sécurité intégré



Température ambiante d'utilisation normale : 10°C à 40 °C
 Environnement d'utilisation : ne pas utiliser dans des conditions humides
 Flexible d'aspiration : PVC armé, longueur 2 mètres
 Flexible de refoulement : caoutchouc armé, longueur 3 mètres

Fluide hydraulique conseillé sauf spécification particulière.

Toutes les huiles minérales suivant NFE 486000 pour applications hydrauliques type HM ou HV avec une viscosité d'environ 25 à 100cSt à la température d'utilisation. En cas d'utilisation de fluides biodégradables ou difficilement inflammables, veuillez impérativement nous consulter.

Construction

Châssis : acier	Tête de filtre : aluminium
Bol : acier	Flexibles : PVC ou caoutchouc
Canne aspiration : acier	Crépine : laiton

2.4 Environnement

- Le groupe de filtration doit être protégé des chocs et des projections d'eau.
- Le groupe de filtration est prévu pour un service dans des conditions industrielles normales. Les risques provoqués par un environnement agressif (danger de corrosion) sont à évaluer par l'utilisateur.
- La ventilation de la zone où est installé le groupe de filtration doit être garantie.
- Le groupe de filtration doit être utilisé de telle manière que des fuites de fluide hydraulique ne puissent provoquer aucun dégât.
- Lors de la mise en place du groupe, veillez à ce que l'indicateur de colmatage soit toujours visible.
- La température ambiante d'utilisation normale du groupe de filtration est comprise entre 10°C et 40°C. En cas d'utilisation en dehors de ces plages veuillez nous consulter.
- **Attention: Le groupe de filtration ne peut être utilisé en atmosphère explosive ATEX.**

3 – PRESCRPTIONS DE SECURITE

Ce chapitre informe l'utilisateur sur les dangers et les risques résiduels qui peuvent apparaître lors de l'utilisation correcte du groupe de filtration.

3.1 Représentation des remarques de sécurité

Cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance comprend des remarques de sécurité pour l'exploitation sûre du groupe de filtration. Les dangers et les risques résiduels sont signalés par les indications suivantes.

Avertissements

Le tableau suivant indique la signification des avertissements qui sont utilisés dans cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance pour la désignation des différents degrés de danger.

Avertissement	Signification
DANGER	L'avertissement indique la présence d'un danger imminent qui pourrait provoquer des lésions corporelles graves ou la mort.
ATTENTION	L'avertissement indique une situation qui pourrait être dangereuse et provoquer des lésions corporelles minimales ou des dégâts matériels.
REMARQUE	L'avertissement indique une situation qui pourrait être dommageable et entraîner un dégât au produit ou à une chose dans son environnement.
IMPORTANT	L'avertissement est utilisé uniquement pour renseigner l'utilisateur et fournir des indications importantes.



Ce pictogramme est utilisé comme avertissement

Pictogrammes

Dans cette Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance les pictogrammes suivants sont utilisés comme signaux d'alarme ou d'interdiction. Selon le degré de danger, ils sont combinés avec l'avertissement correspondant.

Signaux d'interdiction utilisés

Signal d'interdiction	Signification
	Interdiction de fumer. Ce signal d'interdiction est utilisé exclusivement en combinaison avec l'avertissement " DANGER "

Signaux d'alarme utilisés

Signal d'alarme	Signification
	Mise en garde contre une tension électrique dangereuse. Ce signal d'alarme est utilisé exclusivement avec l'avertissement " DANGER "
	Mise en garde contre un danger. Ce signal d'alarme est utilisé avec l'avertissement " ATTENTION " ou " DANGER " en fonction de la gravité du risque encouru.

Exécution et mise en forme.

Les remarques de sécurité comprennent les éléments suivants :

- Pictogramme
- Avertissement
- Genre et source de danger
- Conséquences possibles du danger

Exemple



DANGER!

Tension électrique dangereuse.

La mise en contact avec des composants électriques peut conduire à des lésions corporelles graves ou à la mort.

Avant tout travail d'entretien ou de remise en état, il faut isoler la centrale hydraulique de la source d'énergie (courant électrique).

3.2 Règles de base

3.2.1 Utilisation conforme aux dispositions

Le groupe de filtration est construit selon l'état actuel de la technique et des règles connues de la technique de sécurité. Pourtant lors de son utilisation, il peut exister des dangers résiduels, corporels ou mortels, pour l'utilisateur ou un tiers.

L'utilisation conforme aux dispositions comprend également :

- L'observation de toutes les remarques de sécurité.
- Le suivi de tous les travaux d'entretien et de maintenance.

3.2.2 Devoirs et responsabilité

La condition de base de la relation de sécurité et pour le service sans panne du groupe de filtration est la connaissance des règles et des prescriptions de sécurité de base. L'Instruction d'installation, de mise en service et de maintenance, en particulier les remarques de sécurité, sont à observer par toutes les personnes qui utilisent, entretiennent ou réparent le groupe de filtration. De plus il est obligatoire de respecter les prescriptions locales concernant la prévention des accidents.

3.2.3 Garantie et responsabilité

Les conditions générales de ventes de la Sté FAURE sont applicables. Celles-ci doivent être connues par l'exploitant au plus tard dès la signature du contrat.

L'application de la garantie et/ou la responsabilité de la Sté FAURE lors de dégâts corporels ou matériels sont exclues si elles se rapportent au groupe de filtration pour une ou plusieurs des causes suivantes :

- **Utilisation dans un but non défini,**
- **Montage, mise en service, service et entretien non-conformes,**
- **Non-observation des remarques de sécurité de l'Instruction d'installation et de mise en service concernant le transport, le magasinage, le montage, la mise en service et l'entretien,**
- **Modification de construction de propre exécution,**
- **Réparations exécutées de manière non professionnelle.**

3.2.4 Droit applicable

Toute contestation qui pourrait survenir sera du ressort du Tribunal de Commerce de notre siège social qui a compétence exclusive, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs et ce, nonobstant toutes clauses contraires.

3.3 Dangers spécifiques au produit

Écoulement de fluide hydraulique



ATTENTION!

Écoulement de fluide hydraulique.
L'huile peut s'écouler par les orifices d'aération.
Les eaux et les sols peuvent être pollués par le fluide hydraulique.
Ceci peut conduire à des chutes et des blessures.

Liaisons électriques

La centrale hydraulique doit être isolée de toute source d'énergie (courant électrique) avant tout travaux de maintenance ou de réparation.



DANGER!

Tension électrique dangereuse
Le contact avec des composants électriques peut conduire à de graves lésions corporelles ou à la mort.
Le groupe de filtration doit être isolé de toute source d'énergie (courant électrique) avant tous travaux de maintenance ou de réparation.
Toute intervention électrique sur l'équipement doit être réalisée par du personnel habilité.

Fluide hydraulique

Le fluide hydraulique contient des composants inflammables.



DANGER!

Danger d'incendie.
L'huile hydraulique contient des composants facilement inflammables qui en cas d'incendie peuvent conduire à de graves brûlures ou à la mort.

Défense absolue de fumer



ATTENTION!

Domages à la peau et aux yeux.
Un contact prolongé avec un fluide hydraulique peut conduire à des blessures à la peau et aux yeux.
Éviter le plus possible le contact avec le fluide hydraulique.
Porter des gants adaptés en cas de contact prolongé.
En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer avec beaucoup d'eau, utiliser du savon pour la peau, en cas d'irritation prolongée, consulter un médecin.

4 . MISE EN SERVICE

1. Insérez la canne d'aspiration dans le réceptacle d'alimentation en fluide.

2. Insérez la lance de sortie dans le réceptacle de fluide propre.

 Ne pas plier les tuyaux il peut en résulter un vide excessif ou une surpression

3. Vérifiez que le commutateur **0 / I** est en position d'arrêt **0** et branchez le cordon dans la prise du moteur appropriée (cordon non fourni)

4. Appuyer sur le commutateur pour le mettre en position **I** et vérifier qu'il y a un débit d'huile à la lance de sortie. Attendez 1 minute environ pour que le filtre ait le temps de se remplir d'huile.

 Si plusieurs tentatives pour obtenir un débit d'huile échouent, vérifiez le serrage des raccords d'entrée de la pompe, vérifiez l'état de la crépine d'entrée et vérifiez le joint torique de la crépine.

5. L'état de l'élément filtrant doit être contrôlé par la biais de l'indicateur de colmatage sur la sortie du filtre.

6. L'indicateur de colmatage indique le niveau de colmatage du filtre. Lorsque l'indicateur est dans la position ROUGE, l'élément filtrant doit être remplacé.

 Le groupe de filtration doit être en service pour que l'indicateur de colmatage fonctionne.

On estime que la filtration est efficace après avoir passé 3 à 5 fois le volume total du réservoir.

Rappel : débit 30 l/min

5 . INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

1. Mettez le commutateur **0 / I** est en position d'arrêt **0** et débranchez le cordon de la prise électrique.



DANGER!

Tension électrique dangereuse

Le contact avec des composants électriques peut conduire à de graves lésions corporelles ou à la mort.

Le groupe de filtration doit être isolé de toute source d'énergie (courant électrique) avant tous travaux de maintenance ou de réparation.

Toute intervention électrique sur l'équipement doit être réalisée par du personnel habilité.

2. Enlevez les lances du fluide pour éviter un effet de siphonage.

Le fluide hydraulique contient des composants inflammables.



DANGER!

Danger d'incendie.

L'huile hydraulique contient des composants facilement inflammables qui en cas d'incendie peuvent conduire à de graves brûlures ou à la mort.

Défense absolue de fumer



ATTENTION!

Domages à la peau et aux yeux

Un contact prolongé avec un fluide hydraulique peut conduire à des blessures à la peau et aux yeux.

Eviter le plus possible le contact avec le fluide hydraulique.

Porter des gants adaptés en cas de contact prolongé.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau, utiliser du savon pour la peau.

En cas d'irritation prolongée, consulter un médecin.

3. Desserrez l'élément filtrant à l'aide d'une clef à sangle.



ATTENTION!

Danger de blessure!

Ne pas exécuter des mouvements intempestifs lors du desserrage.

4. Remplacer l'élément filtrant par un élément filtrant neuf.

5. Vérifiez que l'élément filtrant est bien en place dans la tête. L'encoche sur l'élément filtrant doit correspondre avec l'encoche dans la tête de filtre.

6. Serrez l'élément filtrant à la main et serrez légèrement à la clef à sangle.

7. L'ensemble des composants du groupe de filtration doit respecter un plan de maintenance régulier. Il faut contrôler régulièrement l'ensemble des éléments de raccordement du groupe de filtration. Si une fuite est constatée il faut resserrer les raccords en prenant les précautions suivantes :

- Le resserrage des raccords ne doit être effectué que machine à l'arrêt et hors pression.
- Remplacer les pièces de raccords défectueuses.

6 . DEPANNAGE

PROBLEME	SYMPTOME	SOLUTION
Ne démarre pas	Commutateur 0 / I	Appuyez sur le commutateur position marche I Remplacez le commutateur si il est défectueux
	Aucune alimentation électrique	Branchez le groupe de filtration
	Moteur défectueux	Contactez le SAV
Pas de débit d'huile ou bruit d'à-coups de la pompe	Elément filtrant non rempli d'huile	Faire fonctionner 1 minute environ
	Fuite d'aspiration	Vérifiez le serrage des raccords Vérifiez la crépine d'aspiration Vérifiez le flexible d'aspiration (pas de torsion).
	Pompe défectueuse	Contactez le SAV
L'indicateur de colmatage est dans le rouge	Elément filtrant sale	Remplacez l'élément filtrant

 **En cas de besoin n'hésitez pas à contacter nos services.**



7 . SERVICE APRES-VENTE

FAURE
47, allée MARCONI
F-26000 VALENCE
FRANCE
Tel : + 33 475 75 99 00
Fax : + 33 475 41 30 00
E-mail : info@faure-technologies.com
Internet : www.faure-technologies.com

8 . ELIMINATION

Le fluide hydraulique ainsi que les différents composants doivent être éliminés en respectant les prescriptions en vigueur dans le pays où le groupe de filtration est utilisé.

9 . Déclaration de conformité CE

Le certificat (selon la Directive 2006/42/CE, Annexe II Chapitre A) est présenté en Annexe 1.



EC-Déclaration de conformité CE
(Directive 2006/42/CE, Annexe II Chapitre A)

EC – EC Declaration of conformity
(Machinery Directive 2006/42/EC, Annex II Sub. A)

Nous, le fabricant / **We, the manufacturer**

FAURE AUTOMATISME
47, Allée Marconi
F 26000 VALENCE

déclarons que le produit désigné ci-dessous
declare that following product

Groupe de filtration 1HSP50
Filtration unit 1HSP50

Est conforme aux dispositions des directives européennes suivantes
Is conform to the requirements of the following European directives

- Machine 2006/42/CE
- Basse tension/**Low voltage** : 2006/95/CE
- C.E.M 2004/108/CE

M. Christophe FAURE
Président



Fait à Valence, le 09 Mars 2017

Le dossier technique est disponible auprès du BE de FAURE AUTOMATISME

Toute modification interdite sans l'avis du RQ

Dernière MAJ : 07/01/2013